

ANNEXE II
MOUVEMENT INTRA-DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON 2023
**ENGAGEMENT A SUIVRE LE MODULE DE SPECIALISATION DU CAPPEI
CORRESPONDANT AU POSTE SOLLICITE**

**A transmettre à la DIPEM 2 au plus tard le jour de la clôture de la saisie des
vœux du mouvement intra-départemental, le 17 avril 2023 23h59**

ia12-mouvement1d@ac-toulouse.fr

DSDEN de l'AVEYRON
Division des personnels – DIPEM 2
279 Rue Pierre Carrère
CS 13 117
12 031 RODEZ Cedex 9

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Affectation 2022-2023 :

Titre détenu et option (exemple CAPASH option D) : _____

Poste(s) spécialisé(s) demandé(s) au mouvement 2023 :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

m'engage à suivre le module de spécialisation du CAPPEI correspondant au poste
sollicité.

Le non-respect de cet engagement entraînera la perte du bénéfice de ce poste à titre
définitif.

Fait à

, le

Signature